

Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 28 août 2025

Semaine 34 (du 18 au 24 août 2025)

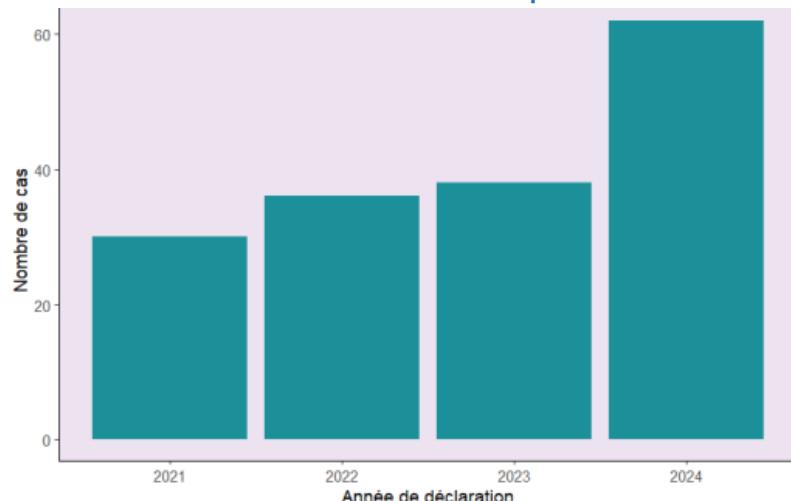
Page 2 - Maladies à Déclaration Obligatoire - Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS) Page 3 - Surveillance non spécifique (SurSaUD®) Page 4 - Prévention de la canicule Page 6 - Prévention des noyades Page 7 - Mortalité

À la une

Cas d'infections par le virus de l'encéphalite à tiques (TBE) déclarés en France en 2024

- L'encéphalite à tiques (TBE) est une maladie virale, responsable de **symptômes neurologiques** graves (paralysie, convulsion), pouvant entraîner des séquelles à long terme.
- Le virus est transmis à l'humain par **piqûre de tique** lors des activités professionnelles ou de loisirs, dans les zones boisées humides comme le camping, les randonnées, le ramassage de champignons. Plus rarement, la contamination peut se faire par **consommation de lait cru ou de fromage cru** principalement de chèvre ou de brebis.
- L'encéphalite à tiques est l'arbovirose **la plus fréquente en Europe**. La plupart des pays européens constatent une tendance à une augmentation de cas humains ces dernières années.
- En 2024, 62 cas diagnostiqués en France ont été notifiés, ce qui correspond à une **augmentation** de 60 % du nombre de cas par rapport à 2023, et 77 % par rapport à 2022, première année complète depuis l'inscription de la maladie sur la liste des maladies à déclaration obligatoire (MDO) en 2021. L'augmentation de la proportion de cas sans gravité clinique en 2024 suggère une **amélioration de l'exhaustivité de la surveillance**, plutôt qu'une augmentation brutale de l'incidence.
- Seize cas déclarés en France en 2024 (25,8 % vs 15,4 % en 2023) exerçaient une profession les exposant au risque de contamination par le virus TBE.
- **L'augmentation du nombre de cas exerçant une profession agricole, ou rapportant une piqûre de tique** suggère que ces facteurs de risque ont pu déclencher des demandes de diagnostic. Cette tendance serait à mettre en relation avec les efforts d'informations des médecins et du public, réalisés par les Agences Régionales de Santé (ARS) dans les zones de circulation du virus et par Santé publique France.
- Cinquante-cinq cas (**88,7 %**) déclarés en 2024 avaient acquis leur infection en France.

Nombre de cas de TBE déclarés en France par année de déclaration



- 4 personnes ont été contaminées en **Bourgogne-Franche-Comté** en 2023 comme en 2024, 3 depuis début 2025 (contre 2 en 2022). Les 3 cas de 2025 ont été diagnostiqués dans les départements du Doubs, de la Saône-et-Loire et en Haute-Saône (le département de la Côte d'Or déclarant seulement un cas de TBE depuis 2022).

Pour en savoir plus :

[Encéphalites à tiques \(TBE\) en France. Bilan des cas déclarés en 2024.](#)

[Tiques_FicheCollectivitesBFC_Lyme.pdf](#)

[AGIR en BFC - Prévention des piqûres de tiques : fiche pratique pour les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté](#)

[Guides et documents : Les outils de prévention et de maîtrise des épidémies](#)

Veille internationale

20/08/2025 : L'ECDC alerte sur une nouvelle norme en Europe : les maladies transmises par les moustiques (infections à virus du West Nile et infections à virus chikungunya) sont particulièrement concernées ([lien](#)).

22/08/2025 : L'OMS publie un rapport sur la hausse des températures et les répercussions qui impactent la santé et la productivité des travailleurs (ses) en extérieur mais également en intérieur. Ces changements climatiques représentent un impératif sanitaire mais également une nécessité économique ([lien](#)).

Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2022-2025

Bourgogne-Franche-Comté																				
	21		25		39		58		70		71		89		90		2025*	2024*	2023	2022
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	24	28	17	8
IIM	0	2	0	3	0	1	0	3	0	1	2	6	0	6	0	2	24	28	17	8
Hépatite A	0	6	1	4	0	1	0	2	0	3	0	4	0	2	0	0	22	22	30	14
Légionellose	3	8	1	7	0	3	0	2	3	15	0	8	0	2	1	3	48	73	109	134
Rougeole	0	17	0	0	0	0	0	1	0	1	0	19	0	3	0	0	41	11	2	0
TIAC ¹	0	8	0	11	0	6	0	1	0	2	0	5	0	3	0	1	37	55	83	44

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 28/08/2025

Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins 3 jours de chaleur intense. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux de vigilance (verte, jaune, orange et rouge). En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Tendances météorologiques pour les jours suivants :

D'après Météo France,

« **Aucune problématique canicule**. Les températures sont souvent en-dessous des normales de saison. Ponctuellement les 30°C peuvent être atteints dans le Var.

Tendance pour les jours à venir : les températures resteront en-dessous ou parfois proches des normales de saison ».

Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD®)

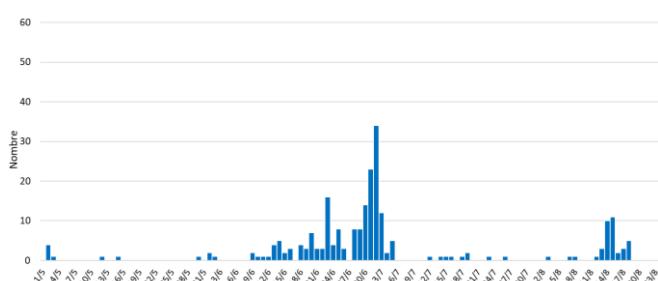
Les effets de la chaleur sur la morbidité des populations sont suivis en s'appuyant sur des diagnostics spécifiques :

- pour les actes SOS Médecins : coup de chaleur et déshydratation ;
- pour les passages aux urgences : hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie.

En Bourgogne-Franche-Comté :

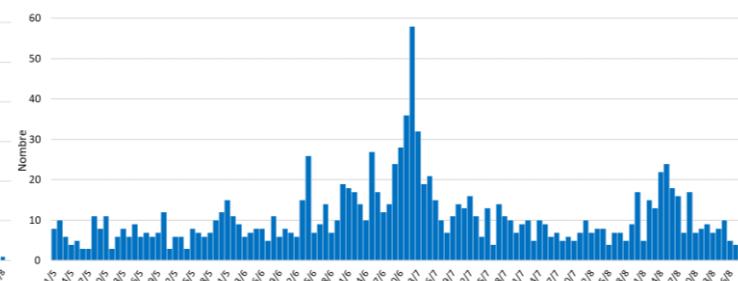
Après l'augmentation des recours aux urgences et des actes SOS Médecins pour pathologies en lien avec la chaleur enregistrés lors du second épisode de canicule du 10 au 16 août, ceux-ci sont revenus à des niveaux observés durant les périodes de vigilance hors canicule. (figures 1 et 2).

Figure 1. Nombre d'actes SOS Médecins par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (coup de chaleur, déshydratation) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2025



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 28/08/2025

Figure 2. Nombre de passages aux urgences par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2025



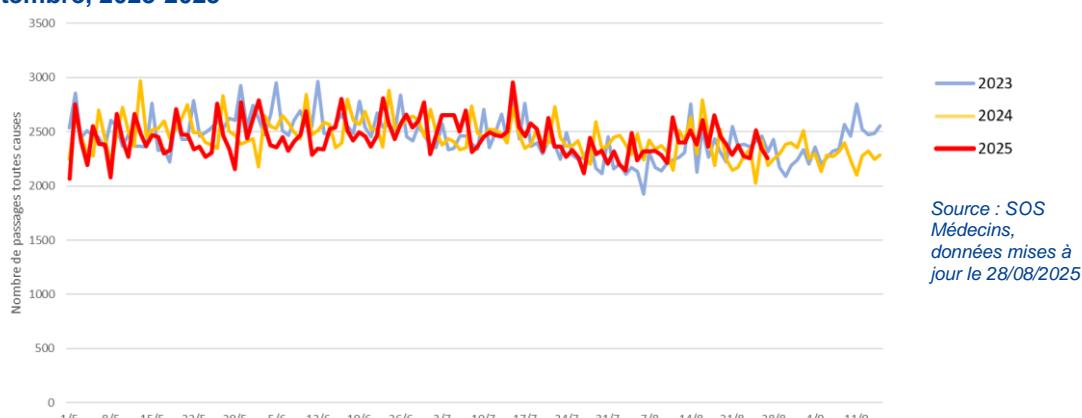
Source : réseau OSCOUR®, données mises à jour le 28/08/2025

Surveillance non spécifique (SurSaUD®)

En Bourgogne-Franche-Comté :

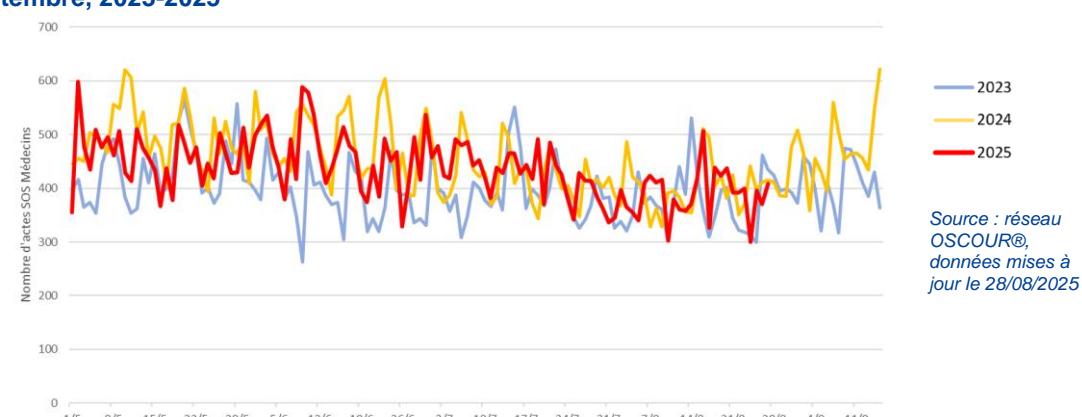
Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité toutes causes des associations SOS Médecins et des services d'urgence. Celle-ci reste dans les niveaux observés lors des 2 saisons estivales antérieures à la même période (figures 3 et 4).

Figure 3. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges, 1^{er} mai au 15 septembre, 2023-2025



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 28/08/2025

Figure 4. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges, 1^{er} mai au 15 septembre, 2023-2025



Source : réseau OSCOUR®, données mises à jour le 28/08/2025

Se préparer à vivre avec des températures élevées, c'est tout l'été !

Les gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur :

www.vivre-avec-la-chaleur.fr

Vous trouverez dans chaque item ci-dessous un lien d'information :

LOGEMENT
Comment garder une température confortable chez soi ?
[Voir la vidéo](#)

ASTUCE
Les températures sont les plus fraîches au lever du jour, ouvrez vos fenêtres à ce moment-là.
[Voir la vidéo](#)

LOGEMENT
Pourquoi éviter la climatisation ?
[Lire l'article](#)

ASTUCE
Listez les lieux frais proches de chez vous et pensez à vous renseigner auprès de votre ville !
[Voir la vidéo](#)

LOGEMENT
Les plantes extérieures peuvent-elles rafraîchir le logement ?
[Lire l'article](#)

ACTIVITÉS SPORTIVES
Quand et où faire du sport lorsqu'il fait chaud ?
[Voir la vidéo](#)

ASTUCE
Vérifiez l'état de votre ventilateur et prévoyez de le réparer ou le remplacer si nécessaire.
[Voir la vidéo](#)

LOGEMENT
Où aller quand on a trop chaud chez soi ?
[Voir la vidéo](#)

ACTIVITÉS SPORTIVES
Quelles pratiques sportives adopter quand les températures augmentent ?
[Lire l'article](#)

ASTUCE
Avant une séance de sport, vérifiez la couleur de vos urines pour voir si vous êtes assez hydraté.
[Voir la vidéo](#)

LOGEMENT
Comment bien utiliser un ventilateur ?
[Lire l'article](#)

C'est vrai ?

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.



<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs>

PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS CHEZ L'ENFANT

Repères pour votre pratique

Les enfants, notamment ceux âgés de moins de cinq ans, constituent des populations à risque d'accidents graves, tels que le coup de chaleur ou la déshydratation rapide. Ces pathologies, potentiellement sévères, en particulier chez le nourrisson ou si elles sont associées à une pathologie sous-jacente, sont pour partie évitables par la prévention. Les professionnels de santé peuvent réduire les conséquences sanitaires des fortes chaleurs par une information adaptée à l'état de santé de l'enfant et aux conditions de vie des familles et par la mise en œuvre de mesures préventives, au domicile et sur le lieu garde de l'enfant.

À cours de l'été 2019, 1 646 enfants âgés de moins de six ans ont été pris en charge par un service d'urgence hospitalière pour une pathologie en lien avec la canicule. Une déshydratation a été le principal motif de consultation (60% des passages) et a nécessité une hospitalisation dans trois quarts des cas. Le coup de chaleur représentait 40% des passages et a rarement nécessité une hospitalisation (7%). Les fortes chaleurs contribuent aussi à une augmentation des noyades.

Pourquoi les enfants sont-ils vulnérables aux fortes chaleurs ?

En dehors du jeune âge, certains enfants sont particulièrement vulnérables à la chaleur en raison de la présence de pathologies, de traitements médicamenteux ou en lien avec leurs conditions de vie.

Critères de vulnérabilité	
Pathologie ou traitement médicamenteux	Conditions de vie
Perthes hydriques cumulées avec la perte liée à la chaleur : diarrhée, vomissements	Protection du soleil déficiente (absence de volets ou de rideaux occultant)
Fièvre	Température intérieure du logement > 28°C
Présence d'une pathologie chronique (asthme, mucoviscidose, dépancyrose, maladies rénales et cardiaques chroniques, autisme, pathologies neurologiques et psychiatriques...)	Absence d'eau potable ou approvisionnement en boissons non disponible
Situation de handicap	
Traitement médicamenteux au long cours	

[Prévenir les risques liés aux fortes chaleurs chez l'enfant](#)

Repères pour votre pratique

Fortes chaleurs

prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée

En cas de vague de chaleur, la personne âgée est exposée à des pathologies diverses dont la plus grave est le **coup de chaleur** (forme d'hyperthermie) et ce, d'autant plus qu'elle présente souvent des **risques de vulnérabilité** (existence de maladies chroniques, prise de certains médicaments, perte d'autonomie). Ces pathologies graves surviennent par anomalie des **phénomènes de régulation de la température corporelle**. Il s'agit donc avant tout d'assurer une **PRÉVENTION EFFICACE** (rafraîchir, éventer, hydrater, nourrir) pour éviter l'apparition de pathologies graves liées à la chaleur.

Pourquoi la personne âgée est-elle particulièrement à risque ?

En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et aux médicaments, la personne âgée présente une **capacité réduite d'adaptation à la chaleur**, caractérisée par une réduction :

- de la perception de la chaleur,
- des capacités de transpiration,
- de la sensation de soif,
- de la capacité de vasodilatation du système capillaire périphérique limitant la possibilité d'augmentation du débit sudorale en réponse à la chaleur.

De plus, la personne âgée a souvent une **fonction rénale altérée**, qui nécessite une vigilance particulière pour maintenir un équilibre hydro-électrolytique correct. Il s'agit alors plus de prévenir une **hypotonatémie de dilution** (par hypercompensation des pertes de faible volume) que l'apparition d'une déshydratation.

Rappel de physiopathologie : la place prépondérante de la thermolyse par évaporation

Par temps chaud, chez un adulte en bonne santé, les pertes de chaleur se font au niveau de la peau par deux mécanismes principaux : l'évacuation passive de la chaleur cutanée (le débit cardiaque augmente et apporte plus de volume à rafraîchir à la surface de la peau) et, le plus important, l'évacuation active par **évaporation sudorale** (la sueur produit rafraîchit le corps quand elle s'évapore à la surface de la peau). C'est donc l'évaporation de la sueur qui reflète la force de la personne. C'est également nécessaire pour éviter la déshydratation. En cas de vague de chaleur, la sueur est rafraîchie par le vent et l'évaporation devient presque exclusive et assure 75 % de la thermolyse (versus 25 % en « temps normal »), à condition que la personne soit capable de produire de la sueur et de l'évaporer : il ne faut donc pas qu'elle soit déshydratée et il faut que l'air qui l'entoure soit aussi sec que possible au contact de la sueur. C'est le rôle joué par des ventilateurs, des éventails, qui améliorent l'évaporation sudorale en chassant la vapeur d'eau produite.

chez la personne âgée, le nombre de glandes sudoripares est diminué, du fait de l'âge. En cas de vague de chaleur (dans les conditions de grandes sont stimulées en permanence). Au bout de quelques jours, elles s'épuisent et la production de sueur chute. La température corporelle centrale augmente, du fait, essentiellement, d'une réduction des capacités de thermolyse par évaporation. Ce phénomène est accentué par le fait que l'énergie demandée est alors importante et dépasse les capacités d'une personne âgée, souvent malade...

[Fortes chaleurs : prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée](#)

Prévention des noyades : Les bons gestes pour se baigner en sécurité, à tout âge

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.

~ Baignades ~

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX étouffement et/ou LEVÈS BLEUES

SIGNES : FATIGUE et/ou TENDANCE à S'ENDORMIR

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours. La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations : sante.gouv.fr/baignades sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

~ Baignades ~

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pourquoi ?

Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?

Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement,appelez les secours.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations : sante.gouv.fr/baignades sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

À tous les âges

La baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les enfants

Avant et pendant la baignade

- Surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
- Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
- Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
- Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

Tout au long de l'année

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge
- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
- Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes

Avant et pendant la baignade

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
- Eviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Tout au long de l'année

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

Pour les personnes âgées

- Adaptez l'intensité et la distance de nage à vos capacités : tenez compte de votre état de forme et ne surestimez pas votre niveau de natation
- Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien, en particulier si vous avez une maladie chronique ou si vous prenez des médicaments

Mortalité toutes causes

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

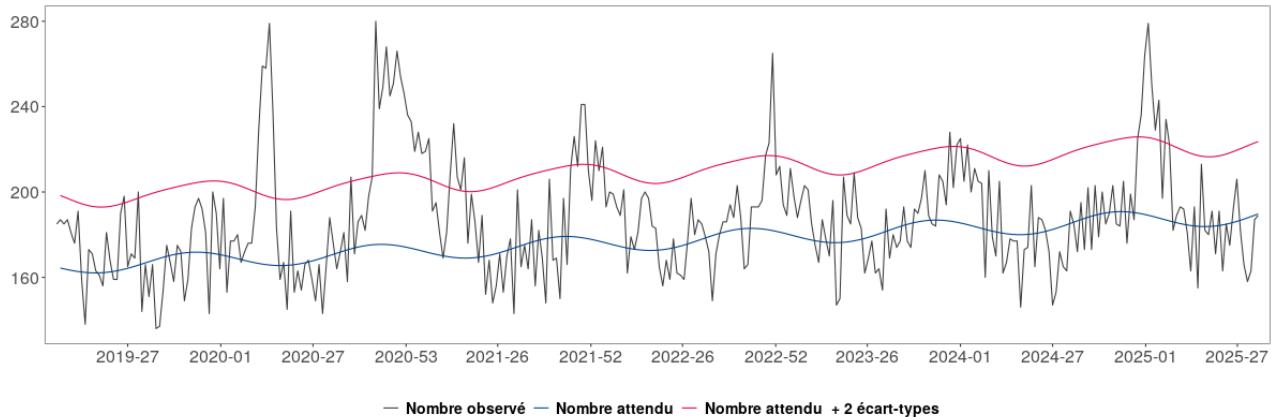
La mortalité attribuable à la chaleur fait l'objet d'un bilan *a posteriori* sur l'ensemble de la période de surveillance estivale.

En Bourgogne-Franche-Comté :

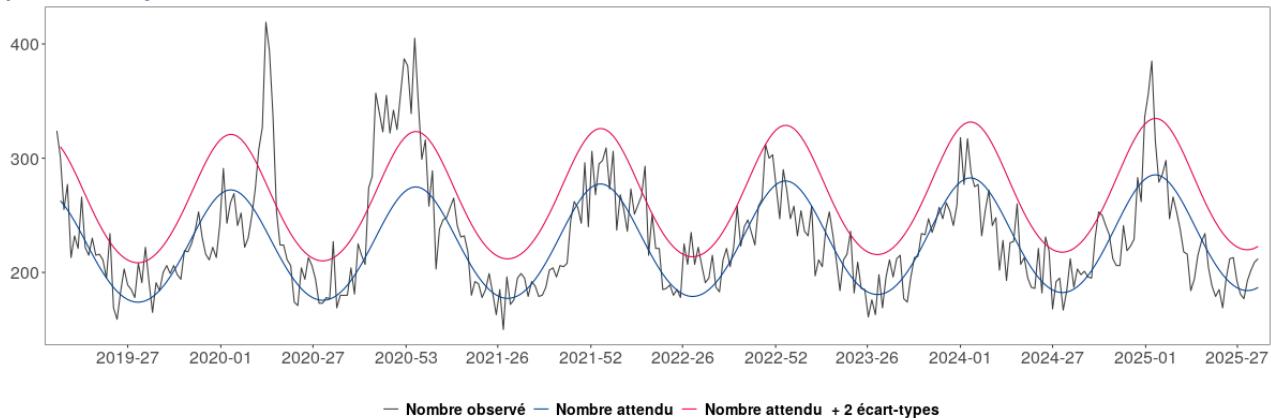
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges en semaine 33.

Figure 5. Nombre de décès régionaux toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 33-2025

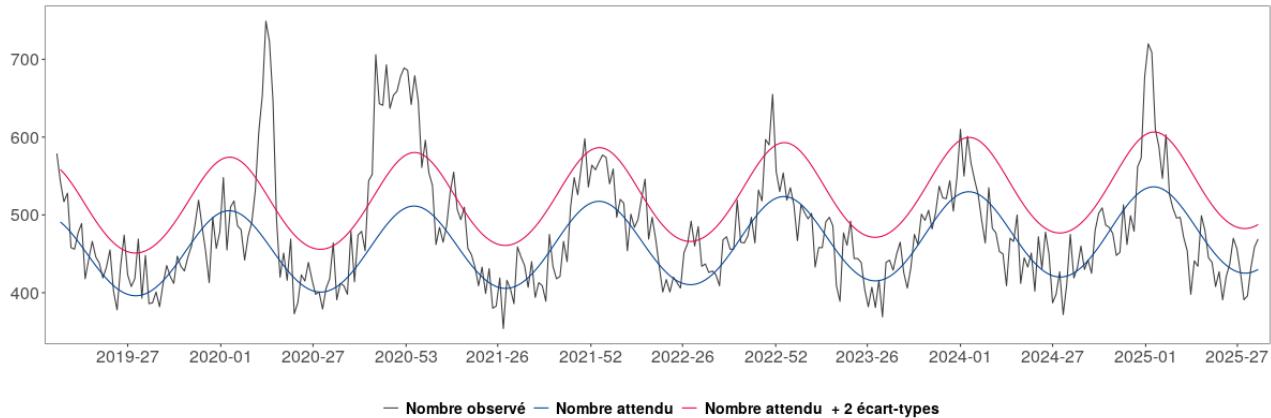
a) 65-84 ans



b) 85 ans et plus



c) Tous âges



Source : Insee, données mises à jour le 28/08/2025

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

Pour aller plus loin : [Signaler, alerter, déclarer | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse : [Bourgogne / Franche-Comté - Santé publique France](#)

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD®), l'institut national de la statistique et des études économiques, Météo-France, les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance sanitaire régionale.

Équipe de rédaction :

Marilène CICCARDINI, François CLINARD, Céline POITEVIN, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER, Mattéo TIROLE

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 28 août 2025

Saint-Maurice : Santé publique France, 8 p.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 28 août 2025

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr